

73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social

**PDH - Proposition d'attribution de subvention
départementale pour l'adaptation de logements locatifs
sociaux au handicap et/ou à la perte d'autonomie**

CP/2020/260

Service chef de file :

L5 - Habitat et logement

L520 - Service Développement du logement social

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente l'attribution de subventions pour des travaux d'adaptation réalisés par :

- SOCONEC pour l'adaptation d'un logement situé 13a, rue des Charrons à Bischwiller,
- Habitation Moderne pour l'adaptation de 14 logements situés dans l'Eurométropole de Strasbourg (EMS),
- OPHEA pour l'adaptation de 77 logements situés dans l'EMS.

Par délibération du 8 juillet 2019 (délibération CP 2019/306), le Département du Bas-Rhin a conclu une convention de partenariat avec la SOCONEC en vue du maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie ainsi que des personnes en situation de handicap.

Par délibération du 1^{er} octobre 2018, le Département du Bas-Rhin a conclu une convention de partenariat avec Habitation Moderne et OPHEA (délibération CP/2018/320) en vue du maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie ainsi que des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de ces conventions, il est prévu d'attribuer une subvention départementale qui s'élève à 75 % du coût des travaux d'adaptation des logements, plafonnée à 2 300 €, par logement, sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et à 4 000 € sur le reste du territoire départemental.

Il s'agit d'un soutien départemental spécifique aux bailleurs qui réalisent des travaux de réhabilitation de leur parc ou d'aménagement de logements intégrant des équipements pour le maintien à domicile de personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

Les logements financés intègrent le dispositif Handilogis.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer des subventions d'un montant total de 208 186,00 € (cf. tableaux joints en annexe au présent rapport) ;

- 4 000,00 € pour la SOCONEC pour l'adaptation d'un logement situé 13a, rue des Charrons à Bischwiller,

- 28 786,00 € pour Habitation Moderne pour l'adaptation de 14 logements situés dans l'EMS,
- 175 400,00 € pour OPHEA pour l'adaptation de 77 logements situés dans l'EMS.

La Commission de l'autonomie de la personne et de la silver économie a été saisie pour information pour l'attribution de ces subventions et sur les termes des projets de convention d'attribution de subvention, le 3 septembre 2020.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (<i>non engagé</i>)	Montant proposé
PARCPU 2020-1	G 2019-2021 PARC PUBLIC	6 150 000 €	3 932 182,53 €	208 186,00 €

Les crédits de paiement seront mobilisés en 2020.

Le présent dispositif se fonde sur la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ainsi que sur les articles L.3211-1 du code général des collectivités territoriales et L. 312-2-1 du code de la construction et de l'habitation.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 208 186,00 € :

- 4 000,00 € pour la SOCONEC pour l'adaptation d'un logement situé 13a, rue des Charrons à Bischwiller ;
- 28 786,00 € pour Habitation Moderne pour l'adaptation de 14 logements situés dans l'EMS ;
- 175 400 € pour OPHEA pour l'adaptation de 77 logements situés dans l'EMS.

Elle approuve, par ailleurs, les termes des projets de conventions d'attribution de subvention et de réservation départementale de logements locatifs sociaux annexés à la présente délibération et autorise son Président à signer ces conventions.

Strasbourg, le 04/09/20
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY